

## *Le programme gouvernemental d'infrastructures : un «plus» pour les femmes???*

Parmi les mesures annoncées par le gouvernement Charest en mars 2009 pour faire face à la crise et soutenir l'emploi se trouvent des investissements accrus pour la réfection et le développement des infrastructures du Québec (routes, ponts, immeubles, etc.).

Personne ne s'objectera à l'importance d'injecter des sommes importantes à ce chapitre.

Toutefois, les emplois créés ou maintenus dans le cadre de cette mesure sont dans des milieux de travail très majoritairement et traditionnellement masculins.

Or, en 2002, les femmes ne représentaient que 0,70% de la main-d'œuvre active dans le secteur de la construction, et leur proportion demeurerait marginale dans ceux du transport, de la réfection des routes, et autres liés aux infrastructures<sup>1</sup>. «Un milliard de dollars pour créer des emplois ne bénéficie pas au 50% de la main-d'œuvre active que sont les femmes. C'est la même chose lorsque l'État consent des allègements d'impôt aux entreprises pour la R&D.»<sup>2</sup>

Que les hommes et les femmes n'occupent pas le même type d'emplois peut sembler favorable à ces dernières alors que des secteurs comme la forêt, l'automobile ou le papier perdent des emplois (surtout détenus par des hommes) par milliers, ce qui est catastrophique et, avec raison, très médiatisé. En revanche, ce qui a beaucoup moins défrayé la manchette, ce sont les très lourdes pertes dans le secteur du vêtement, par exemple, fortement féminisé, mais aussi la précarité qui caractérise l'emploi de bien des travailleuses, y compris dans le secteur et les services publics. Rappelons que le secteur des services use et abuse déjà des contrats précaires, plus faciles à éliminer quand l'horizon financier s'obscurcit.

---

<sup>1</sup> *Unies, mobilisées et certaines d'avancer! – Revendications et argumentaire*, Québec, Collectif 8 mars (dont la FTQ), 8 mars 2009, p. 5.

<sup>2</sup> *Budget du gouvernement du Québec – le Conseil du statut de la femme fait part de ses attentes*, CSF, communiqué, 11 mars 2009.